

LIVRAISON DE REPAS A DOMICILE

FICHE D'INSCRIPTION A COMPLETER

A retourner à la Mairie de Brax

Bénéficiaire :

Nom : Date de naissance...../...../.....

Prénom :

Adresse :

.....

Téléphone :

Payeur :

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

Téléphone :

Adresse Email :

Personne à contacter en cas d'urgence :

Nom :

Prénom :

Téléphone :

Lien de parenté :

Coordonnées du médecin traitant :

Nom :

Téléphone :

MAIRIE DE BRAX

9, rue de la Mairie 31490 BRAX - Tél : 05.62.13.06.70 - Fax : 05.62.13.06.71

page 1/3

e-mail : contact@mairie-brax.fr - site : <http://www.mairie-brax31.fr>

Régimes : ☐ sans sucre

☐ Sans sel

Allergies à certains aliments : *(fournir un certificat médical le cas échéant)*

.....
.....

Formules et Composition des repas : 6 éléments

formules :

- ☐ **Formule midi : 6 éléments avec pain**
- ☐ **Formule midi et soir : 6 éléments midi avec pain et 3 éléments soir (issus des menus A ou B)**

Midi :

- Potage
- Entrée
- Plat protidique
- Légumes ou féculents
- Fromage ou produit laitier
- Dessert
- Pain

Soir :

- Entrée
- Fromage ou produit laitier
- Dessert

Information concernant les repas et la livraison :

Vous souhaitez bénéficier des repas : [cocher les cases correspondantes](#)

Lundi ☐
Mardi ☐
Mercredi ☐
Jeudi ☐
Vendredi ☐
Samedi ☐
Dimanche ☐

À partir du :

.....

Délai d'enregistrement, 1 semaine et toute modification est à signaler dès que possible avec un délai minimum d'une semaine (changement de jour, absence, arrêt du service,.....)

MAIRIE DE BRAX

9, rue de la Mairie 31490 BRAX - Tél : 05.62.13.06.70 - Fax : 05.62.13.06.71

page 2/3

e-mail : contact@mairie-brax.fr - site : <http://www.mairie-brax31.fr>

Les livraisons seront effectuées : entre 06H00 et 09h00

chaque lundi, pour le lundi

chaque mardi, pour mardi et mercredi

chaque jeudi, pour jeudi et vendredi,

chaque vendredi, pour samedi et dimanche.

Le préposé au portage déposera les repas dans une glacière que vous aurez préalablement placé à l'entrée de votre habitation la veille au soir.

Tarif :

Le prix du repas à été fixé par délibération du Conseil Municipal de Brax. « Séance du 11/09/2026 » et prévoit un tarif révisable automatiquement à chaque évolutions, dues aux révisions périodiques effectuées par le prestataire et prévues dans le marché public, sans recours à une nouvelle délibération du conseil municipal.

Le prix du repas est fixé par délibération du *Conseil Municipal de Brax*. Le tarif a été arrêté à **6.84 €** pour le portage de midi et **8.25 €** pour la formule midi et soir (**au 01/11/2026**)

Comme indiqué ci-dessus ces montants pourront être modifiés suivant les variations de tarif du prestataire

Un avis des sommes à payer est adressé mensuellement et le règlement se fait à la mairie de Brax, par chèque, libellé à l'ordre du Trésor Public.

Les renseignements concernant la facturation sont à prendre auprès du Service de comptabilité au 05 62 13 06 73.

Date et signature :

Nous sommes à votre disposition pour tout renseignement complémentaire à

la Mairie de Brax

au 05 62 13 06 70

ou 05 62 13 06 82

accueil@mairie-brax.fr ou veronique.martins@mairie-brax.fr

MAIRIE DE BRAX

9, rue de la Mairie 31490 BRAX - Tél : 05.62.13.06.70 - Fax : 05.62.13.06.71

page 3/3

e-mail : contact@mairie-brax.fr - site : <http://www.mairie-brax31.fr>